

1919-20

La Banque Provinciale du Canada

SIEGE CENTRAL: 7 et 9, Place d'Armes, MONTREAL, Canada.

CAPITAL AUTORISE: \$5,000,000.00.

CAPITAL PAYE ET SURPLUS: \$3,100,000.00 (au 30 juin 1920).

RAPPORT PRESENTE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES LE ONZE AOUT 1920.

Messieurs:

Nous avons l'honneur de vous soumettre le compte de Profits et Pertes, et le Bilan de votre Banque au 30 juin dernier, date de la clôture de son vingtième exercice annuel: l'exercice précédent, comme vous le savez, avait couvert la période de dix-huit mois.

Malgré l'importante augmentation des charges, conséquence du renchérissement de la vie, les résultats de l'exercice sont très satisfaisants. Après déduction de tous frais généraux, provisions et amortissements le Compte de Profits et Pertes fait ressortir un bénéfice net de \$333,882.22, tels profits démontrant une augmentation sensible sur les résultats des exercices précédents.

L'inventaire de l'Actif de la Banque a été fait avec grand soin et prudence, suivant nos règles habituelles. Les dépenses relatives aux frais du premier établissement pour toutes les Succursales et agences de l'institution, ont été complètement amorties, et le chiffre représentant la valeur des coffres-forts et mobiliers apparaît dans l'Actif pour une somme très réduite. Nous croyons utile de mentionner ici le montant total des taxes payées aux diverses administrations fédérale, provinciales ou municipales au cours de l'exercice écoulé lesquelles atteignent le chiffre important de \$48,423.

Le Bilan qui vous est présenté montre un Actif total de \$39,077,524 contre \$31,693,379, à celui du 30 juin 1919, soit une importante augmentation de \$7,384,145.

Au Passif le total des Obligations au public, dépôts, etc., est à \$35,788,363, contre \$28,594,720, au bilan de l'exercice précédent, soit une augmentation de \$7,193,643.

Suivant les mesures de prévoyance qui ont toujours été observées ici, et qui ont assuré la solidité de votre banque. le Conseil d'Administration a maintenu avec soin une proportion considérable de l'Actif dans un haut degré de liquidité: le Trésor est largement pourvu; les espèces en Caisse et en Banque figurant au chiffre de \$9,264,496, avec, en plus, les Obligations du Gouvernement de la Puissance du Canada, des Pays-Alliés, les valeurs municipales canadiennes, et les prêts à demande garantis par mantissements de titres représentant un total de \$26,489,528, soit au-dessus de 74% du montant des Obligations au public.

Le Bureau Central et toutes nos succursales et agences ont été visités; leurs opérations, durant l'exercice écoulé, ont été soigneusement auditées par des officiers compétents.

De plus, Messieurs, les Auditeurs dûment nommés par les Actionnaires ont fait un examen de l'Actif et du Passif de la banque, et ce, conformément à la Loi des banques; leur Certificat apparaissant au bilan atteste de leur entière satisfaction.

Messieurs les Commissaires-Censeurs, (Commission permanente de contrôle pour le département d'épargne), ont apporté les soins les plus dévoués aux intérêts de l'institution; leurs travaux mensuels, tel que mentionné dans leur rapport qui vous sera présenté dans cette assemblée en font foi.

Tout comme par le passé notre personnel ne nous a pas ménagé sa coopération. De notre côté, nous nous sommes rendus compte des besoins que créait la cherté de la vie, et nous avons fait tout notre possible pour alléger ces charges nouvelles par des augmentations des salaires et des allocations spéciales; de plus, nous avons, cette année encore, ajouté la somme importante de \$45,000, à une Réserve spé-

ciale pour la création d'un fonds de Pension, et nous avons eu l'occasion de constater que nos officiers et employés ont compris l'étendue de nos efforts.

Il nous est particulièrement agréable de vous faire part que notre troisième émission de capital d'UN MILLION DE DOLLARS en date du 31 mai dernier, a été souscrite avec une grande marge et a aussi été presque totalement payée dès le 2 juillet, date fixée pour le premier versement; cette nouvelle émission porte le capital payé de votre banque au chiffre de TROIS MILLIONS DE DOLLARS. Dans cette nouvelle réponse spontanée à notre appel, nous voyons une manifestation non équivoque de la confiance inspirée par la Banque Provinciale du Canada dans les quatre provinces où elle compte maintenant un grand nombre d'actionnaires, et aussi 106 succursales régulières, et 151 sous-agences.

Les opérations d'escompte ont marqué une reprise assez notable sur l'exercice précédent; nous avons prêté notre aide à notre clientèle et avons le sentiment d'avoir contribué dans la mesure de nos forces au progrès du commerce et de l'industrie, c'est là une politique que nous entendons suivre dans l'avenir.

La balance commerciale avec les Etats-Unis accuse encore cette année un lourd déficit, et le Canada a l'impérieux devoir de rétablir sa situation de ce chef, car c'est bien là la cause première de la dépréciation du change entre les deux pays. L'utilisation intense de toutes nos ressources, le travail et l'économie, et tout spécialement la restriction des importations des objets de luxe faciliteront cette tâche à laquelle nous sommes tenus.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

H. LAPORTE,

Président.

TANCREDE BIENVENU,

Directeur-général.

RAPPORT DE MM. LES COMMISSAIRES-CENSEURS POUR L'EXERCICE 1919-1920.

Messieurs les Actionnaires.

Nous avons l'honneur de vous rendre compte du mandat que vous avez bien voulu nous renouveler, lors de votre dernière assemblée générale.

Nous avons procédé à nos vérifications habituelles et mensuelles des valeurs de tout repos, et ces opérations nous ont laissé pleine satisfaction.

En tout temps ces valeurs de placement, et le montant du Trésor réuni, étaient en quantité plus que suffisante pour satisfaire aux exigences de vos Règlements, concernant le contrôle des dépôts du département d'épargne, tout comme les minutes de nos délibérations en font foi.

C'est avec plaisir que nous vous signalons des augmentations très intéressantes dans les affaires de votre institution. Le Bilan de la Banque Provinciale du Canada a aujourd'hui atteint le chiffre imposant de près de quarante millions de piastres. Les obligations au public, concernant les dépôts qui lui sont confiés ont augmenté de près de sept millions cent quatre-vingt-treize piastres, et le nombre des déposants dépasse maintenant cent huit mille; nous vous engageons donc, Messieurs, à approuver le bilan et les comptes du dernier exercice, tels qu'ils vous sont soumis.

POUR LE BUREAU DES COMMISSAIRES-CENSEURS.

A. LACOSTE,

Président.